

Département des Pyrénées-Atlantiques

DE LA COMMUNE DE MONTARDON

NOMBRE DE MEMBRES		
afférents au conseil municipal	En exercice	ont pris part à la délibération
19	19	16
Date de convocation 11 décembre 2023		

Séance du 14 décembre 2023

L’an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à dix-neuf heure, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de MONTARDON, sous la présidence de M. Stéphane BONNASSIOLLE, Maire.

Présents : S. BONNASSIOLLE, C. HIALE GUILHAMOU, F. GOMMY, S. PIZEL, S. BAUDY, M. TIRCAZES, F. COUDURE, H. IRIGOIN-BERNADET, C. BOISSIERE, V. BERGES, F. FERNANDES, T. BEUGNIES, F. SUBIAS, J. POUBLAN, M.H BEAUSSIER,

Absents : T. GADOU, N. DRAESCHER (Pouvoir donné à S. PIZEL), A. POUBLAN, S. DAUBE,

N°2023 - 69

M-H BEAUSSIER a été élue secrétaire de séance.

Approbation de la mise à jour du règlement intérieur du domaine de Sers

Le Maire indique à l’assemblée que le Conseil municipal de la Commune de Pau a délibéré en date du 25 septembre 2023 pour approuver une modification du règlement intérieur du domaine de Sers dont la ville de Pau est propriétaire.

Le domaine de Sers se situant pour partie sur la Commune de Montardon, il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur cette modification du règlement et, en cas d’accord, d’autoriser le Maire à co-signer le règlement intérieur du domaine de Sers avec le Maire de Pau.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires,

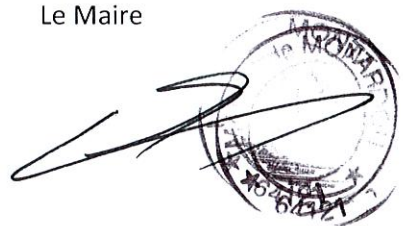
APPROUVE Le nouveau règlement intérieur,

AUTORISE Le Maire à co-signer ce règlement.

Suffrages exprimés : 16
Pour : 16

Fait et délibéré en séance.

Le Maire



Stéphane BONNASSIOLLE.